

MASON GRAPHITE

MASON GRAPHITE ANNONCE L'EXERCICE DE BONS DE SOUSCRIPTION DE NANOXPLORE INC. ET LE DÉPÔT DE LA DÉCLARATION SELON LE SYSTÈME D'ALERTE

Le 5 août 2019

Montréal, Québec, Canada

Mason Graphite Inc. (« Mason Graphite » ou « la Société ») (TSX.V: LLG ; OTCQX : MGPHF) annonce aujourd'hui le dépôt de la déclaration selon le système d'alerte dans le cadre de l'exercice par Mason Graphite de 1,111,111 bons de souscription visant l'achat d'actions ordinaires du capital de NanoXplore Inc., une société publique inscrite à la cote de la Bourse de croissance TSX, sous le symbole GRA, à un prix d'exercice de 0,70 \$ par action. Mason Graphite a acquis ces bons de souscription dans le cadre d'un placement privé réalisé par NanoXplore durant le troisième trimestre de 2017.

Avant l'exercice des bons de souscription, Mason Graphite détenait un total de 21,077,222 actions de NanoXplore, 1,111,111 bons de souscription permettant d'acheter des actions supplémentaires de NanoXplore à un prix d'exercice de 0,70 \$ par action et 303,050 bons de souscription permettant d'acheter des actions supplémentaires de NanoXplore à un prix d'exercice de 2,30 \$ par action. Les bons de souscription ont été acquis dans le cadre de deux opérations de placement privé distinctes.

À la suite de l'exercice de ces bons de souscription, Mason Graphite détient un total de 22,188,333 actions de NanoXplore et de 303,050 bons de souscription, ce qui représente approximativement 18,76% des actions émises et en circulation de NanoXplore.

Les actions ont été acquises par Mason Graphite lors de l'exercice de bons de souscription précédemment acquis et expirant le 2 août 2019. Le but de l'opération était de bénéficier du fait que le prix d'exercice des bons de souscription (0,70 \$) était inférieur au cours actuel des actions de NanoXplore.

La déclaration selon le système d'alerte mentionnée ci-dessus relativement à ce communiqué de presse a été déposée sur le Système SEDAR (System for Electronic Document Analysis and Review) sur le site www.sedar.com, sous le profil d'émetteur de NanoXplore.

À propos de Mason Graphite et du projet du Lac Guéret

Mason Graphite est une société canadienne d'exploitation minière, de traitement et de développement de graphite naturel établissant son usine de production de graphite à Baie-Comeau, au Québec. La société est dirigée par une équipe fort expérimentée comptant approximativement 70 ans d'expérience dans la production, la vente, la recherche et le développement du graphite. Pour plus d'informations: www.projetlacqueret.com.

Mason Graphite Inc. pour le conseil d'administration,
"Benoît Gascon, CPA, CA", Président et chef de la direction

Pour plus d'informations:

Simon Marcotte, CFA, Directeur au Développement corporatif au +1 (647) 801-7273 et à info@masongraphite.com.

Pour plus d'informations sur les communautés locales:

+1 (514) 289-3580 et à info@masongraphite.com

Siège Social: 3030, boulevard Le Carrefour, bureau 600, Laval, Québec, H7T 2P5

Énoncés de mise en garde

Ce communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières. Toute information contenue dans ce document qui n'est pas clairement de nature historique peut constituer un énoncé prospectif. En règle générale, ces énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation d'une terminologie prospective comme « planifie », « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « ne prévoit pas », « croit », ou des variantes de ces mots et expressions ou l'énoncé que certaines actions, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », « seront prises », « se produire » ou « être atteint ». L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la Compagnie sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de telles informations prospectives. Ces risques comprennent mais sans s'y limiter : (i) la volatilité du cours des actions; (ii) les marchés mondiaux et les conditions économiques générales; (iii) la possibilité de dépréciations et de perte de valeur; (iv) les risques associés à l'exploration, au développement et à l'exploitation de gisements miniers; (v) les risques associés à l'établissement de titres de propriété et des actifs miniers; (vi) les risques associés à la participation à des coentreprises; (vii) les fluctuations des prix des matières premières; (viii) les risques associés à des risques non assurables survenant en cours d'exploration, de développement et de production; (ix) la concurrence à laquelle fait face l'émetteur à l'égard de l'embauche du personnel expérimenté et de l'obtention du financement; (x) l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités minières, de transformation, de développement et d'exploration; (xi) les risques associés à des changements à la réglementation de l'exploitation minière régissant l'émetteur; (xii) les risques associés aux diverses réglementations environnementales auxquelles l'émetteur est assujetti; (xiii) les risques liés aux retards réglementaires et d'obtention de permis; (xiv) les risques liés aux conflits d'intérêts potentiels; (xv) la dépendance envers le personnel clé; (xvi) les risques de liquidité; (xvii) le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; (xviii) la Compagnie ne prévoit pas déclarer de dividendes à court terme; (xix) le risque de litiges et (xx) la gestion des risques.

L'information prospective est fondée sur des hypothèses que la direction de l'entreprise croit être raisonnables au moment où elles sont faites, y compris mais sans s'y limiter, les activités d'exploration continues, aucun changement défavorable important dans les prix des métaux, les plans d'exploration et de développement procédant tel que prévu et la réalisation de leurs résultats attendus, l'obtention des approbations réglementaires requises, et les autres hypothèses et facteurs énoncés aux présents textes. Bien que la Compagnie ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, il peut y avoir d'autres facteurs qui fassent en sorte que les résultats ne soient pas ceux attendus, estimés ou prévus. Il ne peut y avoir aucune assurance que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans de tels énoncés prospectifs. Cet énoncé de mise en garde sur les informations de nature prospective a été fourni afin d'aider les investisseurs à comprendre les activités de la Compagnie, ses opérations et ses plans d'exploration et peut ne pas convenir à d'autres fins. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à l'information prospective. Les informations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse, et la Compagnie ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.